

TRANSPORT ROUTIER DE MARCHANDISES

CHARTRE ET LABEL

Une Charte ... pour vous aider à progresser

La **Charte** est l'outil qui vous permet de diminuer vos émissions de CO₂ en mettant en place un **plan d'actions** et en vous fixant des **objectifs de réduction**.

Autrement dit, parmi ses différents avantages, la **Charte** est l'outil qui peut vous permettre d'atteindre le niveau de performance environnementale nécessaire pour obtenir le **Label**.

Un Label ... pour valoriser vos résultats

... pour répondre aux attentes de **transparence** exprimées par les donneurs d'ordre.

... pour **certifier** la **fiabilité** des données et la **performance** environnementale de l'entreprise par un **audit** indépendant.

... pour **distinguer** les entreprises ayant atteint un **haut niveau** de performance en CO₂.

Concrètement...

- 1) **S'inscrire** sur www.objectifco2.fr
- 2) Compléter son dossier et saisir ses **données d'activité** sur une **année** complète
- 3) Avoir un taux de sous-traitance routière « non labellisée » **inférieur à 35%** de son CA transport.
- 4) Obtenir une quantité de **CO₂ émis** (en gCO₂/km) par l'ensemble de sa flotte, **inférieure aux émissions de référence** calculées à partir de la base de données HBEFA.

En résumé, le Label c'est :

- Un niveau de performance à atteindre
- Une demande de label à effectuer
- Un audit de vérification à réaliser
- Un label acquis pour 3 ans
- Des mises à jours annuelles
- Un gage de crédibilité

BESOIN D'AIDE ?

Demandez un accompagnement gratuit !



Alexandre MASSIOT

Chargé de mission Objectif CO₂
Bourgogne et Franche-Comté

06 25 69 82 05

alexandre.massiot@aft-dev.com